



BCCA

CERTIFICAT

Systeme de Management de la Qualite

BCCA declare que le Systeme de Management de la Qualite mis en place par

A.R.F.I. (succursale de VALENS SA)
Avenue Brugmann 27, 1060 BRUXELLES,

pour les activites suivantes :

l'enlevement d'amiante selon les techniques :

- **sac à manchons,**
- **zone hermétiquement fermée,**

repond à

l'AR du 28 mars 2007 (M.B. 26 avril 2007)
relatif à l'agrément des entreprises et employeurs qui effectuent
des travaux de démolition ou d'enlèvement au cours desquels
de grandes quantités d'amiante peuvent être libérées.

Le present certificat est octroyé moyennant le respect du règlement
pour la certification de systemes de management établi par BCCA.

N° certificat BM-734-562-2132 | Valable du 18 mars 2020 au 17 mars 2025

Délivré à Bruxelles, le 10 décembre 2019.

ir. B. De Blaere,
Directeur Général

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.
Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et
l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
FONDATEURS: CSTC ET SECO
RUE D'ARLON 53, BE - 1040 BRUXELLES
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

